

## Compte rendu de séance

### Séance du 10 Février 2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	7

Date de la convocation
02/02/2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Publication du : 14/02/2017

L'an 2017, le 10 Février à 20:00, le Conseil Municipal de Commune de Saint-Rémy-du-Plain, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur LERAY Yves, (Maire).

**Présents** : M. LERAY Yves, Maire, M. PRIOUL Dominique, M. RAPINEL Stéphane, Mme MEIGNAN Laëtitia, M. BUSNEL Rémy, M. JAMET Jean-Yves, Mme LEGRAND Sandrine, M. MACÉ Marcel, M. PELÉ Rémy, Mme ROCHELLE Christelle, M. ROUAULT Renan

**Excusés** : M. BELLIER Dany, Mme BEZIER Sylvie, Mme DESEVEDAVY Marie-Hélène

Absent(s) : M. BERRUYER Cyrille

**A été nommé(e) secrétaire** : M. BUSNEL Rémy

#### Objet(s) des délibérations

2017- 001 - Achat extincteurs  
2017 - 002 - Achat benne  
2017 -003 - Achat aspirateur  
2017 -004 - Changement menuiseries Ecole  
2017 -005 - Convention de mandat pour vente lots lotissement de Bellevue

#### **2017- 001 – Achat extincteurs**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la nouvelle garderie doit être pourvue en extincteurs et en plan d'évacuation, conformément à la législation en vigueur. D'autre part, suite à la vérification des extincteurs en place, celui de l'atelier municipal est à changer car il a plus de dix ans. Après délibération, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise SICLI pour un montant :

Garderie : 3 extincteurs, 2 plans d'évacuation, divers et pose : **496.12€ HT**

Atelier : Remplacement d'un extincteur, livraison et pose : **108€HT**

Ces montants seront prévus lors de l'élaboration du budget communal 2017

#### **2017 - 002 – Achat benne**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la benne, achetée en 1987 par la commune est hors usage.

Il présente le devis de l'entreprise PRIOUL CONSTRUCTIONS, pour l'achat d'une nouvelle benne de 1.80m avec réhausse, pour un montant de 690€HT

Après délibération, le conseil municipal accepte ce devis

### **2017 -003 – Achat aspirateur**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'aspirateur de l'école maternelle est hors usage. Il présente différents devis.

Après délibération, le devis de l'entreprise ROUAULT, pour l'achat d'un aspirateur de marque MIELE, d'un montant de 180.40€TTC est accepté par le conseil municipal.

### **2017 -004 – Changement menuiseries Ecole**

Monsieur le Maire présente différents devis pour le changement d'une petite fenêtre dans la classe des CE1 et du portail de la cour maternelle.

Après délibération, le conseil municipal accepte les devis de l'entreprise PLIHON de Mézières sur Couesnon pour :

- Fourniture et pose d'un châssis fixe dans classe des CE1 : 314€HT
- Fourniture et pose d'un portail coulissant en aluminium blanc modèle CATAMARAN : 3438€HT

### **2017 -005 – Convention de mandat pour vente lots lotissement de Bellevue**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition de Mr PERCHERON, agent commercial mandataire indépendant pour IAD France, domicilié au "1, rue des peupliers" à ST REMY DU PLAIN.

Ce dernier propose ses services pour vendre les lots du lotissement communal de Bellevue. Un mandat simple de vente peut être signé avec la commune. Ceci ne gêne en rien la vente directe par la commune. Pour chaque terrain vendu par IAD FRANCE, une commission sera due par la commune d'un montant de 2000€TTC.

Après délibération, le conseil municipal par : 7 voix POUR et 4 Abstentions,

- autorise Monsieur le Maire à signer ce mandat de vente avec IAD FRANCE
- accepte, pour chaque lot vendu par IAD FRANCE, de verser la somme de 2000€ à cet organisme.

### **Questions diverses :**

#### **Compte-rendu commission des bâtiments**

Monsieur PRIOUL donne le compte-rendu de la commission des bâtiments du 28 janvier dernier :

- Salle des fêtes : Le bardage a été renforcé par l'employé communal
- Classe préfabriquée : L'humidité vient probablement de la condensation. Il faut remplacer certaines plaques du plafond et revoir la ventilation : travaux à effectuer pendant les vacances de février par Mr BRUNEL

Monsieur le Maire souligne que différents travaux vont être à envisager rapidement :

- Faire une salle de motricité afin de pouvoir détruire la classe préfabriquée ( voir dans la cour de la maternelle en lieu et place du préau et des garages existants)
- Salle des fêtes : Isolation, toilettes handicapés et éventuellement un agrandissement
- Cantine : isolation phonique
- Toilettes publiques à rénover

Solliciter des architectes pour suivre ces travaux

#### **Dispositif argent de poche**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer pour ou contre le dispositif "argent de poche" pendant les mois de juillet et août 2017.

Le conseil municipal est favorable à la reconduction de ce dispositif à condition que les employés communaux acceptent d'encadrer les jeunes.

#### **Aménagement emplacement conteneurs "Moulin à Vent"**

Monsieur BUSNEL signale que les conteneurs "verre et papier" ont été déplacés au croisement de la route de Rimou. Il pose le problème de l'aménagement autour de ces conteneurs. A voir avec le service voirie.

Séance levée à: 21:45

*En mairie, le 17/02/2017*  
*Le Maire*  
*Yves LERAY*